

LE BILAN DE COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT



En tant que comité sectoriel de main-d'œuvre, le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) se préoccupe de chaque étape de votre carrière. Les associations d'artistes, les regroupements disciplinaires et les conseils régionaux de la culture jouent un rôle d'accueil précieux à l'étape d'entrée sur le marché du travail ou de l'atteinte du statut professionnel. Ils favorisent ensuite le réseautage et l'appartenance, en offrant des services diversifiés et du perfectionnement professionnel. Lorsque la transition de carrière ou la réorientation professionnelle se profile à l'horizon, des ressources professionnelles existent pour vous guider dans votre bilan de compétences.

LA REMISE EN QUESTION DE VOTRE AVENIR, UN TEMPS QUI MÉRITE UN BILAN DE COMPÉTENCES

Êtes-vous parfois envahi par le sentiment de vous être trompé de voie et que le mode de vie que vous découvrez s'éloigne de la **quête d'épanouissement** qui vous y avait menée ?

Vous êtes plongé dans une **remise en question** parce que vos conditions professionnelles, l'intermittence du travail ou la précarité financière ne vous conviennent plus ?

Vous êtes curieux de découvrir qui vous êtes devenu au fil de vos expériences professionnelles, pour vous projeter avec confiance dans l'**avenir** ?

Vous sentez bien que votre curriculum vitae et la scolarité acquise ne dévoilent pas à sa juste valeur vos atouts et votre **potentiel** à l'égard du marché du travail ?

Vous cherchez de l'**aide** professionnelle et confidentielle pour traverser l'étape de changement qui s'impose en vue d'amorcer une réorientation professionnelle ?

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE BILAN DE COMPÉTENCES

QUAND ? Si l'intermittence du travail pèse trop lourd à une certaine étape de votre vie

L'engagement contractuel ou la rémunération par projet ou par production, voilà la réalité du travail intermittent en culture. Vous découvrez que vous n'étiez pas vraiment préparé à ce mode de vie. Les creux de carrière succèdent aux périodes intensives d'activité. L'impact immédiat est la fluctuation du revenu, souvent sans filet de sécurité. L'insécurité financière est un facteur qui peut vous mener à une profonde réflexion sur votre avenir quand les creux de carrière s'accumulent et créent une contrainte de plus en plus difficile à supporter. Plusieurs facteurs externes à votre volonté créent ces creux de carrière. Par exemple, les critères d'âge ou de beauté influent sur le recrutement des rôles d'interprètes. Les horaires de travail atypiques ne sont plus compatibles avec votre vie familiale ou exigent une résistance physique qui vous fait de plus en plus défaut avec le temps. Vous vous éloignez du niveau attendu de performance physique dans votre discipline en raison de l'âge ou des blessures. Le stress a peut-être remplacé l'excitation que vous ressentiez dans les cycles de création ou de production. Malgré votre détermination, les nombreux perfectionnements ou les activités de réseautage, vos efforts ne semblent pas porter fruit.

Quand vous ressentez le besoin de faire le point, parce que vous envisagez un changement, le bilan de compétences est un processus qui mise sur vos expériences, vos compétences, vos intérêts et vos valeurs. C'est un outil sécurisant qui révèle vos forces, dévoile la logique ou la progression de vos atouts, pour apprendre à mieux vous valoriser, à gagner de la confiance et par le fait même avoir plus de reconnaissance et d'assurance face au monde du travail.

POURQUOI ? Se redécouvrir, se projeter dans l'avenir avec confiance

Le travail est un facteur puissant dans la construction de votre identité. Peu importe les raisons qui ont mené à souhaiter un changement, renoncer à ce projet identitaire après tous les efforts que vous y avez consacrés entraîne davantage qu'une insécurité, c'est un deuil. Le bilan de compétences vous offre un recul objectif et une multitude d'éclairages dans une perspective d'action : reconstruire ou ajuster votre perception de vous-même, identifier la contribution que vous souhaitez apporter dans le monde qui vous entoure, pouvoir la nommer, vous mettre en position de trouver les lieux où l'offrir, sous l'angle des savoir faire dont vous êtes riche.

Le bilan de compétences met au jour les raisons pour lesquelles le travail exercé à ce jour apportait une certaine satisfaction, en dépit des contraintes vécues. Il vous permet de cerner dans quel autre travail vous seriez compétent de manière à vous projeter dans l'avenir, d'y exercer un autre rôle qui donne un sens à votre vie. Un nouveau domaine peut aussi nécessiter certains apprentissages, ceux-ci sont dorénavant des atouts à réunir pour entreprendre un changement avec confiance.

COMMENT ? Se donner rendez-vous avec soi-même, avec un accompagnement professionnel, pour bâtir un nouveau projet de vie

Vous pouvez participer à des rencontres de groupe et vous avez alors la chance de briser l'isolement qui vous guette. Vous puisez dans cette étape de vie partagée avec les autres la force de transformer cette période de doutes en démarche de réflexion, d'action et d'encouragement mutuel. Toutefois, selon les effets et les impacts de la crise du changement dans laquelle vous plongez, vous pourriez trouver des conseillers en employabilité (C.E.) qui vous accueilleront individuellement. Au besoin, ceux-ci proposeront les tests d'orientation, appelés tests psychométriques (habiletés, attitudes, valeurs). Ceux-ci sont précieux si vous êtes prêts à découvrir qui vous êtes devenu, à travers les acquis qui façonnent votre parcours et colorent votre maturité actuelle. Ces rencontres d'interprétation sont nécessairement individuelles et confidentielles.

Vous êtes l'artisan de votre changement, mais l'accompagnement professionnel est une condition de succès. Votre introspection sera progressive, selon un certain nombre d'exercices proposés. L'accompagnement professionnel contribue, d'une étape à l'autre, à bien reformuler les constats et les peurs, à recadrer votre point de vue et à canaliser l'inventaire de vos compétences pour en dégager les forces et les faiblesses. L'analyse que vous en faite est capitale et elle mérite d'être extériorisée et relativisée, notamment sous l'angle de la reconnaissance sociale et de sa transférabilité. Le conseiller est apte à vous guider pendant votre bilan de compétences et vers d'autres démarches selon votre nouveau plan d'action. Il a l'expertise d'interpréter les tests psychométriques et changer le regard de la personne la plus importante dans votre vie : vous-même.

QUELLES ÉTAPES ? L'exploration, L'introspection, L'action

La phase préliminaire sert à confirmer votre engagement dans la démarche. Votre conseiller voudra vérifier quels sont vos objectifs, ce que vous voulez retirer du bilan de compétences.

La phase d'investigation consiste en un certain nombre de tests et de questionnaires choisis par votre conseiller professionnel pour leur pertinence, qui vous plonge dans une introspection qu'on fait rarement dans le feu de l'action. Ce n'est plus le regard de l'autre, les attentes de l'industrie ou les standards de la profession qui orientent vos réponses !

Voici quelques exemples d'outils et d'exercices :

- _Entretien individuel
- _Test de personnalité : déterminer les centres d'intérêt, le caractère, les valeurs...
- _Test psychologique : analyse de la motivation et des aptitudes
- _Test : identifier vos principales compétences
- _Exercice : réaliser votre ligne de vie
- _Auto-diagnostic de son bilan professionnel
- _Le Récit de vie - histoire de vie - approche autobiographique
- _Recherche documentaire : en ligne, dans des centres de ressources spécialisés, base de données professionnelles (métiers, secteurs d'activités...)
- _Le portfolio
- _Le plan d'action

En conclusion, vous récapitulez avec le conseiller les éléments découlant de la phase d'investigation, vous identifiez les pistes de solutions et les démarches à mettre en œuvre dans un plan d'action. Au final, votre cible sera plus ou moins éloignée de votre situation actuelle. Une consolidation de vos forces vise à trouver les solutions aux irritants qui ont provoqué la remise en question. Par exemple, vous choisissez le maintien en carrière, en combinant une autre activité rémunératrice pour stabiliser vos revenus. Dans ce cas, un nouveau plan d'action mérite d'être bâti selon l'approche globale de la gestion de carrière artistique¹. Un changement de proximité consiste à occuper un rôle différent, dans votre

¹ L'approche globale de la gestion de carrière est un processus d'accompagnement très utile pour préciser son projet de vie, en cernant son positionnement actuel selon sept dimensions : carrière, environnement, santé, relations interpersonnelles, situation financière, réalisations particulières, état d'être en général. La démarche de gestion de carrière consiste ensuite à dresser un plan d'action complet pour le court et le moyen termes, selon un équilibre vie artistique et professionnelle, vie personnelle ou familiale, revenus artistiques et revenus de subsistance.

domaine de prédilection, comme un métier connexe à la pratique artistique antérieure ou à la profession connue. Un changement majeur consiste à transposer vos atouts dans une situation de travail nouvelle, que ce soit dans le secteur culturel ou à l'extérieur du secteur. Vous cherchez la formation pour les compétences à développer, selon votre nouvelle voie. Vous aurez de l'aide pour la recherche d'emploi. Vous serez conseillé pour apprivoiser l'entrepreneuriat...

OÙ S'ADRESSER ?

Il y a des centres d'employabilité dans toutes les régions du Québec. Communiquez avec eux ou consultez leur site internet pour connaître leurs services et savoir s'ils sont offerts en groupe ou selon une approche individuelle. De manière générale, vous aurez accès à ces services subventionnés à la condition d'ouvrir un dossier à votre Centre local d'emploi (CLE). Pour être admissible, vous devez déclarer l'une des situations suivantes : prestataire d'assurance-emploi (chômage), en soutien du revenu (aide de dernier recours), sans soutien ou « sans chèque » c'est-à-dire en situation précaire parce que vos périodes d'intermittence s'additionnent et s'étirent. En période de restriction budgétaire, votre dossier peut paraître moins prioritaire lorsque vous êtes scolarisé. Vous pourriez alors insister sur le degré d'éloignement ou de faible pertinence du diplôme par rapport aux nouveaux objectifs professionnels visés.

Le bilan de compétences fait partie des démarches de réintégration en emploi subventionnées par le Compte de l'Assurance-emploi. Il ne faut pas oublier que leur finalité première vise le retour en emploi salarié. En tant que travailleur intermittent, souvent caractérisé par le statut fiscal de travailleur autonome, vous risquez de rencontrer deux limites : l'aide à la subsistance n'est pas offerte et l'aide favorisant le retour aux études est étroitement reliée aux métiers en demande du point de vue des employeurs. Autrement dit, vous êtes libres de mener à terme votre bilan de compétences, vous avez la main haute sur le plan d'action qui vous stimule à traverser la crise actuelle, mais vous ne pouvez pas compter automatiquement sur des mesures d'aide publique. Toutefois, d'après l'expérience des pairs qui ont obtenu les services du bilan de compétences, retrouver l'estime de soi et l'élan de progresser dans une autre situation professionnelle, ça vaut de l'or !

QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURES EN LIGNE

_Poulin, Daniel et Drouin, Christian ; Bilan de compétences : un outil prometteur en emploi
www.natcon.org/archive/natcon/papers/natcon_papers_2005_f1.pdf
_ www.vocatis.fr / Auriez-vous besoin d'un bilan de compétences ?
_ www.pratiques-de-la-formation.fr / section sur le bilan de compétences

Pour connaître la localisation des 60 organismes communautaires spécialisés en développement de l'employabilité et leur liste des services offerts :

www.savie.qc.ca/rquode2

Pour connaître la localisation de votre Centre local d'emploi (CLE) afin d'ouvrir un dossier et vérifier les mesures d'aide accessibles selon votre situation. La référence par le CLE pourra faciliter votre demande de service auprès de l'organisme d'employabilité qui offre le bilan de compétences. Assurez-vous que vous pourrez revenir compléter votre consultation, si vous devez annuler un rendez-vous pour réaliser un contrat qui assure votre subsistance à court terme.

www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

Pour l'île de Montréal, deux organismes recrutent directement des travailleurs intermittents de la culture, suite à un projet pilote Transition de carrière en culture entre Emploi-Québec et le CQRHC :

www.cibleretour.com

www.tsf.qc.ca

Rédaction _ Louise Boucher

Collaborations _ Blanche Morin, les conseillers de Cible Retour à l'Emploi et de Travail sans frontières

Mise en page _ Pierre Beaudoin

Le genre masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.

Tous droits réservés CQRHC 2011